



Septembre - Octobre 2018 - Sommaire

TOP NEWS

Conclusion du **nouvel accord commercial entre les Etats-Unis, le Mexique et le Canada** / AEUMC [→](#)

ACTUALITÉ DES ENTREPRISES

Air Liquide inaugure une nouvelle usine de récupération de CO2 à Aylmer, la deuxième en Ontario en 2018 [→](#)

Lauak (aéronautique) acquiert le Centre de Tubes de Bombardier et s'implante en Amérique du Nord [→](#)

Le **Groupe Crédit agricole** et la **Banque Nationale du Canada** élargissent leur partenariat aux particuliers [→](#)

La **SNCF** conclut un partenariat avec **Air Transat** pour la création d'un nouveau service [→](#)

La société canadienne **TransPod** s'apprête à installer un centre de R&D en France [→](#)

Keolis Canada met officiellement en service la première navette électrique autonome sur voie publique au Canada [→](#)

Lafarge Canada obtient la permission de brûler des pneus usagés sur le site de son usine en Nouvelle-Écosse [→](#)

ÉCONOMIE

Principaux indicateurs de l'économie canadienne [→](#)

Québec – Échanges commerciaux France-Québec au 1^{er} semestre 2018 [→](#)

Energie

Canada – Lancement d'un grand projet de gaz naturel liquéfié en Colombie-Britannique [→](#)

Canada – Ottawa renonce à faire recours contre la décision de la Cour d'appel fédérale dans le dossier Trans Mountain [→](#)

Politique commerciale

Le Canada et l'UE ont réuni pour la première fois le Comité mixte de l'AECG/CETA le 26 septembre 2018 [→](#)

Le Canada ratifie l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste [→](#)

Une conférence sur la réforme de l'OMC s'est tenue à Ottawa les 24-25 octobre 2018 [→](#)

Le gouvernement fédéral annonce des mesures de sauvegarde provisoires sur les importations de certains produits en acier [→](#)



Septembre - Octobre 2018 - Sommaire

FOCUS

Canada – Légalisation du cannabis à usage récréatif [➔](#)

Québec – Résultats des élections générales de la province [➔](#)

Québec – Problématique de la pénurie de main d'œuvre dans la province [➔](#)

ÉVÈNEMENTS

1^{er} novembre 2018: Déjeuner-Conférence de la CCIFC sur le CETA et l'AEUMC à Montréal [➔](#)

6 novembre 2018: 2^{ème} réunion du Comité ministériel conjoint UE-Canada (Accord de partenariat stratégique UE-Canada) à Montréal [➔](#)

8 novembre 2018: Atelier sur le CETA organisé par la Chambre de commerce européenne à Toronto [➔](#)

12-13 novembre 2018: 4^{ème} édition du Créative Lab North America à Montréal [➔](#)

12 au 14 novembre 2018: 31^{ème} édition des Entretiens Jacques-Cartier à Lyon, Saint-Étienne et Clermont-Ferrand [➔](#)

16 au 27 novembre 2018 : Réunions investor's month organisées par les Services Économiques au Canada et Business France:

- 16 novembre à Montréal
- 20 novembre à Toronto
- 27 novembre à Vancouver
- 28 novembre à Calgary

TOP NEWS

[Conclusion du nouvel accord commercial entre les États-Unis, le Mexique et le Canada / AEUMC](#)

Le 30 septembre 2018, les États-Unis, le Mexique et le Canada ont annoncé l'achèvement des négociations en vue d'un nouvel Accord États-Unis–Mexique–Canada (AEUMC). Pour le gouvernement canadien, ces négociations ont permis de conserver les éléments clés de cette relation commerciale, ainsi que d'incorporer des dispositions nouvelles et mises à jour visant à résoudre les enjeux commerciaux du 21^e siècle et à promouvoir les débouchés pour près d'un demi-milliard de personnes qui vivent en Amérique du Nord. Une note ainsi que des fiches d'information sur le contenu de l'accord sont accessibles sur le site internet d'Affaires Mondiales Canada :

<https://international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/usmca-aeumc/index.aspx?lang=fra>

ACTUALITÉS DES ENTREPRISES

[Air Liquide inaugure une nouvelle usine de récupération de CO2 à Aylmer, la deuxième en Ontario en 2018](#)

Après l'usine de récupération de CO2 de Johnstown (Ontario) inaugurée en février, Air Liquide démarre une deuxième usine similaire en Ontario cette année inaugurée le 24 octobre 2018. Avec une capacité de plus de 300 tonnes par jour, l'usine de récupération de dioxyde de carbone (CO2) d'Aylmer produit du CO2 de qualité supérieure, certifié FSSC (Food Safety System Certification) et NSF (National Sanitation Foundation). Représentant un investissement de près de 30 millions de dollars CAD, cette nouvelle installation d'Air Liquide au Canada est désormais opérationnelle et produit dès à présent du CO2 de qualité supérieure. [Plus d'information](#)

[Lauak acquiert le Centre de Tubes de Bombardier et s'implante en Amérique du Nord](#)

Le groupe français d'aéronautique Lauak a annoncé le 30 août 2018 l'acquisition de la division de tuyauterie et de canalisations aérospatiales (Centre de Tubes) de Bombardier basée à Mirabel ainsi que la signature d'un contrat d'approvisionnement de sept ans sur les activités de tuyauteries et de canalisations. Par cette acquisition, Lauak, qui possède déjà cinq usines en France et une au Portugal, met un pied en Amérique du Nord. L'entreprise compte parmi ses clients les constructeurs Airbus, Dassault Aviation, Embraer, Airbus hélicoptères et IAI, les entreprises d'aérostructures Stelia, Daher et Latécoère et les équipementiers Liebherr et Safran. Grâce à ce rachat, Lauak compte doubler dans les cinq prochaines années son chiffre d'affaires qui s'élevait à 165 millions d'euros en 2017 et créer plus d'une centaine d'emplois en Amérique du Nord et en Europe pour soutenir sa nouvelle activité à Mirabel. [Plus d'information](#)

[Le Groupe Crédit agricole et la Banque Nationale du Canada élargissent leur partenariat aux particuliers](#)

Le Groupe Crédit agricole et la Banque Nationale du Canada ont annoncé le 28 septembre 2018 avoir conclu un nouveau partenariat afin de faciliter les parcours bancaires des clients particuliers, notamment les jeunes, entre la France et le Canada. Ce partenariat entre les deux institutions financières vient élargir une collaboration active depuis 1996 qui visait jusqu'alors uniquement les entreprises. Désormais, le Crédit Agricole proposera aux clients particuliers canadiens de la Banque Nationale qui projettent de séjourner ou de s'installer en France une offre de services comprenant l'ouverture de compte à distance, la mise à disposition d'une carte de paiement ainsi que des produits et des services complémentaires, notamment d'assurance, adaptés à leurs besoins. De son côté, la Banque Nationale offrira la préparation de l'ouverture de compte à distance pour les clients français avant leur départ pour le Canada ainsi que la mise à disposition d'une carte de crédit. Chaque année, près de 18 000 jeunes Français, attirés par le faible taux de chômage et l'abondance d'emplois, viennent séjourner au Canada alors que, dans le même temps, 1 500 jeunes Canadiens partent vers la France. [Plus d'informations](#)

[La SNCF conclut un partenariat avec Air Transat pour la création d'un nouveau service](#)

La compagnie aérienne canadienne Air Transat a annoncé le 24 septembre 2018 avoir conclu un partenariat avec la SNCF pour offrir un nouveau service à partir de janvier 2019 combinant avion et train. Nommé « TGV AIR », ce service permettra aux passagers des vols Air Transat à destination de Paris d'utiliser le réseau TGV en France et à destination de Bruxelles pour compléter leur trajet. Il assurera ainsi la liaison des vols en provenance de Montréal, Québec, Toronto et Vancouver avec 19 villes françaises par l'entremise d'une seule réservation et d'un seul ticket. [Plus d'information](#)

[La société canadienne TransPod s'apprête à installer un centre de R&D en France](#)

TransPod, société canadienne lancée en 2015 qui travaille au développement de la technologie Hyperloop, a déposé le 10 août 2018 une demande de permis de construire pour une piste d'essai de 3 km et un centre de recherche de 1000 m² sur cette technologie à Droux, en Haute-Vienne. Lancé en 2013 par Elon Musk, PDG des sociétés SpaceX et Tesla, le projet Hyperloop est un système de transport qui vise à propulser des capsules de fret ou passagers à très grande vitesse (plus de 1 000 km/h) dans un tube à très basse pression. TransPod compte commencer les travaux de construction avant la fin de l'année et faire ses premiers essais dès 2019, avec l'espoir d'ouvrir une première ligne commerciale vers 2030. Le projet, d'un montant de 21 millions d'euros, est financé à 100% par des investisseurs privés dans le cadre d'une levée de fonds de plus de 50 millions d'euros conduite par Transpod. En France, l'entreprise canadienne possède des bureaux à Toulouse et est partenaire avec IKOS, société d'ingénierie spécialisée en transport, et REC Architecture avec qui elle travaille sur la partie infrastructure, équipements terminaux ainsi que sur le design des capsules. [Plus d'informations](#)

[Keolis Canada met officiellement en service la première navette électrique autonome sur voie publique au Canada](#)

Le 4 octobre 2018, Keolis Canada a procédé à la mise en service officielle auprès des citoyens de la première navette électrique autonome sur voie publique au Canada. Capable d'accueillir une quinzaine de personnes et de circuler à une vitesse de 25 km/h, le véhicule autonome a transporté ses premiers passagers sur un parcours de 2 km dans la ville de Candiac, sur la rive sud de l'île de Montréal. Il sera en fonction pour une période de 8 mois, avec une pause entre décembre 2018 et mars 2019, période durant laquelle un projet de recherche et développement sur la capacité de la navette à s'adapter aux conditions froides des hivers québécois aura lieu sans passager à bord.

Consulter les [brèves des services économiques français au Canada du mois de Juillet/Août](#) ou le [communiqué de presse officiel](#) pour obtenir plus d'informations sur le sujet.

[Lafarge Canada obtient la permission de brûler des pneus usagés sur le site de son usine en Nouvelle-Ecosse](#)

Lafarge, chef de file dans le secteur des matériaux de construction, a reçu le 10 octobre 2018 le feu vert du gouvernement libéral de Nouvelle-Ecosse pour brûler des pneus usagés comme source de combustible sur le site de son usine de Brookfield malgré une forte opposition de la population locale. Il s'agit d'un projet-pilote d'une durée de un an au cours duquel la cimenterie pourra brûler l'équivalent de 15 % de ses besoins quotidiens en carburant, ou un maximum de 20 tonnes de pneus usagés par jour. 280 000 pneus devraient ainsi être brûlés au cours de l'année. Lafarge Canada avait déposé une demande similaire en 2007 qui avait été refusée par le ministre de l'environnement de l'époque. En juillet 2017, le Ministre de l'environnement libéral Iain Rankin avait donné son feu vert au projet mais ce dernier avait été bloqué par un groupe de citoyens qui avait saisi la Cour Suprême de Nouvelle-Ecosse. Finalement, en avril 2018, la Cour Suprême a donné raison à Lafarge qui estime pouvoir réduire de 30 % ses émissions de CO₂ grâce à cette méthode. [Plus d'informations](#)

Les principaux indicateurs de l'économie canadienne (Statistique Canada)

- Le 24 octobre 2018, la Banque du Canada a augmenté son [taux directeur](#) à **1,75 %**, soit une hausse de 25 points de base. La banque du Canada souligne la disparition d'une importante source d'incertitudes avec la conclusion de l'accord USA-Canada-Mexique. Elle prévoit une remontée progressive du taux directeur vers un taux neutre. La cadence de cette augmentation dépendra de la réaction de l'économie canadienne aux hausses de taux (dans un contexte où les ménages canadiens sont très endettés). Plus d'informations sur la politique monétaire de la Banque du Canada [ici](#).
- Cette remontée progressive des taux a été justifiée par la vigueur de l'économie et une inflation encore modérée. Au deuxième trimestre, le [produit intérieur brut \(PIB\)](#) réel a augmenté de **0,7 % (version revenus)**. **Dans sa version production, il a augmenté de 0,2% en juillet et 0,1% en août.** L'[emploi](#) a progressé de 63 000 en septembre, stimulé par une hausse de l'emploi à temps partiel. Le taux de chômage a diminué de 0,1 point de pourcentage pour s'établir à **5,9 %**. L'[Indice des prix à la consommation \(IPC\)](#) a augmenté de **2,8 %** en glissement annuel en août, après avoir enregistré une hausse de 3,0 % en juillet. Sans l'essence, l'IPC a progressé de 2,2 %, ce qui représente une hausse identique à celle enregistrée en juillet.
- La [balance commerciale de marchandises](#) du Canada avec le monde a été en position excédentaire en août pour la première fois depuis décembre 2016. Le **surplus de 526 millions de dollars** fait suite à un déficit de 189 millions de dollars enregistré en juillet. Tant les importations que les exportations ont affiché des reculs en août. Les importations ont diminué de 2,5 %, surtout en raison de la baisse des importations en provenance des pays autres que les États-Unis, et les exportations ont diminué de 1,1 % principalement sous l'effet d'une diminution des exportations d'automobiles et camions légers.

Québec – Échanges commerciaux France-Québec au 1er semestre 2018

Sur les six premiers mois de l'année 2018, les échanges commerciaux entre la France et la province du Québec ont progressé de 14,9 % comparés à ceux du premier semestre 2017, grâce notamment à une nette augmentation des exportations françaises vers le Québec. Le solde commercial positif de la France (+ 840 MCAD au premier semestre) devrait ainsi fortement augmenter en 2018.

Les exportations françaises à destination du Québec pour le premier semestre 2018 ont représenté 1,66 Mrd CAD (+ 23 % en glissement annuel) alors que les importations françaises ont atteint 816 M CAD (+ 1,3 %).

Le Québec reste la province de destination et d'origine de la majorité des échanges de biens entre la France et le Canada. Pour le premier semestre 2018, les exportations françaises vers le Québec représentaient 45,7 % du total des ventes françaises au Canada alors que les importations depuis le Québec représentaient 48,5 % de l'ensemble des achats français au Canada.

Grâce à la forte progression de ses exportations, la France devient le 4^{ème} fournisseur du Québec derrière les États-Unis (14,1 Mrd CAD), la Chine (5,6 Mrd) et l'Allemagne (1,8 Mrd). Elle dépasse désormais le Royaume-Uni (1,6 Mrd) et reste devant le Brésil (1,5 Mrd) et l'Italie (1,4 Mrd). Sa part de marché est de 4 % (3,6 % pour l'année 2017).

Au premier semestre 2018, la France reste le 4^{ème} client du Québec avec une part de marché de 1,9 % (1,9 % pour l'année 2017 également). Elle se situe derrière les États-Unis (31,3 Mrd CAD), la Chine (1,5 Mrd) et le Mexique (1,1 Mrd).

ENERGIE

Canada – Lancement d’un grand projet de gaz naturel liquéfié en Colombie-Britannique

LNG Canada, avec le soutien du gouvernement fédéral et du gouvernement de la Colombie-Britannique, a annoncé le 2 octobre 2018 le lancement d’un projet d’exploitation de gaz naturel liquéfié estimé à 40 Md CAD dans le nord de la province. Ce projet prévoit la construction d’un nouveau pipeline de 670 kilomètres pour transporter le gaz naturel de Dawson Creek, dans le nord-est de la Colombie-Britannique, jusqu’à Kitimat, sur la côte Pacifique, où la construction d’une usine de gaz naturel liquéfié est également prévue.

Le nouveau pipeline permettra le transport de 14 millions de tonnes de gaz naturel par année dans un premier temps avec la volonté, par la suite, de presque doubler cette capacité. L’objectif est d’acheminer de manière plus aisée les ressources énergétiques canadiennes vers les marchés asiatiques à un coût moindre que celles en provenance du Golfe du Mexique aux États-Unis.

Shell Canada est l’investisseur majoritaire dans ce projet avec une part de 40 %. On compte également parmi les investisseurs le groupe malaisien Petronas (25 %), le chinois PetroChina (15 %), le japonais Mitsubishi (15 %) et le sud-coréen Korea Gas Corp (5 %).

Le gouvernement fédéral a accordé une aide de 275 MCAD pour la réalisation de ce projet et compte sur la création de quelque 10 000 emplois pendant la construction puis de 950 emplois à temps plein. Le chantier devrait commencer fin 2018.

**POUR ALLER PLUS LOIN : Consulter le communiqué de presse de Shell Canada ([Voir la suite](#))
Consulter le communiqué du gouvernement canadien ([Voir la suite](#), communiqué du 2 octobre 2018)**

Canada – Ottawa renonce à faire recours contre la décision de la Cour d'appel fédérale dans le dossier Trans Mountain

Le gouvernement canadien a annoncé le 2 octobre 2018 qu’il renonçait à porter en appel la décision de la Cour d’appel fédérale d’annuler le décret lui permettant de procéder à l’élargissement du pipeline Trans Mountain. Cette décision rendue le 30 août 2018 par la Cour d’appel bloque pour le moment la mise en chantier du projet.

Le gouvernement de Justin Trudeau avait racheté en mai 2018 pour 4,5 Mrd CAD le projet Trans Mountain à l’entreprise américaine Kinder Morgan qui projetait de l’abandonner à cause des nombreuses oppositions. Ce projet vise à construire un deuxième pipeline de 1 150 km en plus de celui déjà existant (construit en 1953) afin de relier Edmonton, en Alberta, au terminal pétrolier de Burnaby, en Colombie-Britannique, ce qui permettrait à termes de tripler la capacité du dispositif et d’acheminer ainsi 890 000 barils de pétrole par jour vers la côte Pacifique. Le coût du projet est estimé à 7,4 Mrd CAD.

La Colombie-Britannique, qui craint des risques de déversements et de pollution le long du pipeline et de son littoral, s’oppose cependant fermement à l’élargissement du pipeline Trans Mountain et souhaite restreindre la quantité de pétrole qui transite sur son territoire. La province, avec le soutien des peuples autochtones, a fait recours à la Cour d’appel fédérale et bloque depuis avril 2018 la réalisation du projet.

Ottawa entend désormais reprendre les évaluations des impacts environnementaux du projet Trans Mountain et mener des consultations avec les peuples autochtones de Colombie-Britannique afin de trouver un terrain d’entente et tenter de débloquer la situation.

**POUR ALLER PLUS LOIN : Consulter le site internet du projet Trans Mountain ([Voir la suite](#))
Consulter le communiqué de presse du gouvernement canadien ([Voir la suite](#))**

POLITIQUE COMMERCIALE

[Le Canada et l'UE ont réuni pour la première fois le Comité mixte de l'AECG/CETA le 26 septembre 2018](#)

A l'occasion du premier anniversaire de l'accord, le Canada et l'UE ont tenu à Montréal la première réunion du Comité mixte de l'Accord économique et commercial global (AECG/CETA). Il était coprésidé par Jim Carr, ministre canadien de la Diversification du commerce international, et Cecilia Malmström, commissaire européenne au commerce. Le ministre et la commissaire ont passé en revue les progrès accomplis depuis le début de l'application provisoire de l'accord, le 21 septembre 2017. Ils ont aussi fait le point sur la mise en œuvre de l'accord et parlé des nouveaux débouchés que l'accord crée des deux côtés de l'Atlantique. Ils ont adopté trois recommandations: elles créent les conditions requises pour poursuivre le travail dans le cadre de l'AECG, en particulier en faveur des PME, du changement climatique et de l'Accord de Paris, et du commerce inclusif.

POUR ALLER PLUS LOIN : Consulter la Déclaration conjointe signée à cette occasion ([Voir la suite](#))

[Le Canada ratifie l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste](#)

Le 29 octobre le ministre de la Diversification du commerce international, Jim Carr, a procédé à la dernière étape du processus en notifiant officiellement à la Nouvelle-Zélande, dépositaire de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP ou CPTPP en anglais), que le Canada a terminé les procédures nécessaires à la ratification et à la mise en œuvre de l'Accord. Le Canada est le cinquième pays à ratifier l'Accord. Il est prévu qu'il entre en vigueur 60 jours après sa ratification par le sixième pays.

L'Australie est devenue le 31 octobre le sixième pays à ratifier l'accord, qui rentrera donc en application le 30 décembre de cette année.

Avec le PTPGP, le Canada est le seul pays du G7 à avoir conclu un accord commercial avec tous les autres membres du G7.

Pour mémoire, le PTPGP qui a été signé le 8 mars 2018 au Chili lie 11 pays : Australie, Brunei, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour et Vietnam (500 millions de consommateurs ; les PIB combinés équivalent à 13,5 % du PIB mondial). L'accord réduira ou éliminera presque tous les droits de douane en plus de supprimer des barrières au commerce non-tarifaires. Selon l'analyse du gouvernement canadien l'accord devrait stimuler le PIB canadien à hauteur de 4,2 Md CAD.

POUR ALLER PLUS LOIN : Consulter le site du Gouvernement du Canada ([Voir la suite](#))

[Consulter la déclaration du ministre Jim Carr \(\[Voir la suite\]\(#\)\)](#)

[Une conférence sur la réforme de l'OMC s'est tenue à Ottawa les 24-25 octobre 2018](#)

L'Australie, le Brésil, le Chili, la Corée, le Japon, le Kenya, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, Singapour, la Suisse et l'Union européenne, à l'invitation du ministre canadien de la diversification du commerce international, se sont réunis à Ottawa les 24 et 25 octobre 2018 afin de discuter des moyens de renforcer et de moderniser l'OMC.

POUR ALLER PLUS LOIN : Consulter la déclaration conjointe des ministres et chefs des délégations présentes ([Voir la suite](#))

[Le gouvernement fédéral annonce des mesures de sauvegarde provisoires sur les importations de certains produits en acier](#)

Le gouvernement fédéral canadien a annoncé le 11 octobre 2018 de nouvelles mesures pour empêcher le détournement de produits d'acier en provenance de l'étranger vers le Canada. Le gouvernement met en place également une procédure pour accorder un allègement, dans des circonstances particulières, aux utilisateurs d'acier et d'aluminium faisant face aux contre-mesures sur certains produits importés des États-Unis, appliquées par le Canada depuis le 1er juillet 2018 sur 16,6 Mrd CAD d'importations principalement d'acier et d'aluminium en réaction aux tarifs douaniers additionnels imposés par les États-Unis sur ces produits. Ainsi, à compter du 25 octobre 2018, les importations de sept produits d'acier sont assujetties à une surtaxe de 25 % dans les cas où le niveau des importations des partenaires commerciaux serait supérieur aux normes historiques.

Ces mesures de sauvegarde provisoires visent à protéger l'industrie de l'acier face aux dommages qui pourraient lui être causés par des importations excessives de produits d'acier au Canada. Le gouvernement a demandé au Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE) de mener une enquête afin de déterminer si des mesures de sauvegarde définitives sont justifiées. Ces mesures seront en place pendant 200 jours, dans l'attente des conclusions du TCCE. Le gouvernement poursuivra sa collaboration avec les intervenants afin de surveiller les importations d'acier et les conditions d'approvisionnement au Canada.

POUR ALLER PLUS LOIN : Consulter le communiqué de presse du Ministère des Finances Canada ([Voir la suite](#))

FOCUS

[Canada – Légalisation du cannabis à usage récréatif](#)

Le 17 octobre 2018, le Canada est devenu le deuxième pays au monde après l'Uruguay à légaliser la production, la distribution et la consommation de cannabis à usage récréatif. La loi prévoit un âge minimal de 18 ans ou 19 ans (en fonction des provinces) pour l'achat, permet la possession personnelle de 30 grammes de cannabis dans les lieux publics ainsi que la culture d'un maximum de quatre plants par foyer.

Selon une étude de Statistique Canada, près de 5 millions de Canadiens âgés de 15 à 64 ans ont dépensé, en 2017, un montant de 5,6 Mrd CAD en cannabis à usage récréatif ou thérapeutique, dont le prix moyen est de 7,48 CAD le gramme au Canada, soit en moyenne 1200 CAD par personne. 90 % des dépenses étaient destinées à un usage non médical et ont été faites sur le marché illégal.

D'après les estimations de Santé Canada et de Statistique Canada, 5,4 millions de personnes voudront se procurer du cannabis légal au quatrième trimestre 2018 et 1,7 millions de personnes continueront d'acheter du cannabis illégal. Les dépenses relatives au cannabis légal pourraient se chiffrer de 816 MCAD à 1 018 MCAD, tandis que le montant des achats de cannabis illégal pourrait être de 254 MCAD à 317 MCAD, soit 24 % du marché du cannabis dans son ensemble.

D'après l'Institut C.D. Howe, un think tank économique canadien reconnu, la production légale de cannabis ne sera que de 146 tonnes au quatrième trimestre 2018 alors que la demande pour l'ensemble du pays sera d'environ 610 tonnes sur cette période. L'Institut prévoit ainsi que la production légale ne pourra répondre que de 30 % à 60 % de la demande totale. D'après le think tank, le marché noir continuera de produire environ 380 tonnes de cannabis au cours de la première année de légalisation, ce qui représente une valeur d'environ 2,5 Md CAD.

Le gouvernement fédéral impose une taxe d'accise sur la vente de cannabis qui s'établit à 1 CAD sur les grammes vendus à un prix inférieur à 10 CAD. Au-delà de 10 CAD, cette taxe est fixée à 10 % du prix du gramme. Ottawa a conclu en décembre 2017 une entente avec les provinces qui établit la répartition de la taxe: les provinces et territoires reçoivent 75 % des revenus alors que le fédéral perçoit les 25 % restant. D'après les estimations du gouvernement, cette taxe pourrait ainsi lui rapporter 690 MCAD sur cinq ans.

POUR ALLER PLUS LOIN : Consulter l'étude de Statistique Canada sur la demande de cannabis ([Voir la suite](#))
POUR ALLER PLUS LOIN : Consulter le rapport de l'Institut C.D. Howe sur la taille du marché noir après la légalisation ([Voir la suite](#))

Québec – Résultats des élections générales de la province

La Coalition Avenir Québec (CAQ) a remporté le 1^{er} octobre 2018 les élections générales de la province et formera un gouvernement majoritaire au cours des quatre prochaines années. Son chef, François Legault, devient ainsi le nouveau Premier Ministre du Québec en lieu et place de Philippe Couillard, chef du Parti libéral québécois (PLQ) qui a annoncé son retrait de la politique suite à cette défaite.

La CAQ a obtenu 74 des 125 sièges que compte l'Assemblée nationale et 37,4 % des voix. Avec seulement 24,8 % des voix, le PLQ est largement distancé et n'obtient que 31 sièges à l'Assemblée, ce qui représente une perte de 38 sièges pour le parti qui est désormais appelé à former l'opposition officielle. Le Parti québécois (PQ) subit une défaite retentissante et perd 18 sièges. Le parti de Jean-François Lisée, qui a annoncé son départ de la tête du PQ après la divulgation des résultats, n'obtient que 17,1 % des voix et 10 sièges, ce qui est insuffisant pour former un groupe politique au sein de l'Assemblée nationale (seuil minimal de 12 députés et 20 % des voix) . Il est rejoint par le Québec Solidaire (QS) de Manon Massé qui fait d'importants gains avec 7 sièges supplémentaires (10 sièges au total à l'Assemblée au total) et l'obtention de 16,1 % des voix.

Les débats au cours de la campagne électorale ont principalement tourné autour de grands thèmes sociaux (immigration, éducation, santé,...). Au niveau économique, la CAQ prévoit, au cours des quatre prochaines années, des dépenses de 2,6 Mrd CAD par année pour financer les promesses faites au cours de la campagne. Son programme prévoit notamment des dépenses de 1,7 Mrd CAD en mesures sociales et allègements fiscaux et 900 MCAD pour le maintien et l'amélioration des services publics.

Pour rappel, les principaux engagements de la CAQ incluent l'uniformisation et la réduction des taxes scolaires, la mise en place de nouvelles allocations familiales pour les familles nombreuses, la généralisation de l'offre de la prématernelle pour les enfants de 4 ans afin de désembler les garderies du Québec, la suppression de 5000 postes au sein de la fonction publique, la réduction d'au moins 10 % des frais de fonctionnement de l'administration gouvernementale québécoise et l'augmentation de 7 % des dividendes perçus par le gouvernement auprès des sociétés d'État (Hydro-Québec, SAQ, Loto-Québec) pour dégager des économies budgétaires. La CAQ souhaite également puiser directement 10 Mrd dans le Fonds des générations d'ici le 31 mars 2019 pour réduire immédiatement l'endettement de la province et faire baisser ainsi le service de la dette.

Au niveau des transports, le parti de François Legault s'est engagé à débiter les travaux du troisième lien autoroutier Québec-Lévis avant la fin de son premier mandat en 2022 et compte étendre le tracé du REM au nord, à l'est et au sud de Montréal. Enfin, sur la question de l'immigration qui a monopolisé une grande partie du débat au cours de la campagne, la CAQ s'est engagée à abaisser le seuil d'immigration à 40 000 nouveaux entrants par an.

Partis	Voix (en %)	Sièges à la dissolution	Sièges aujourd'hui	Différence
Coalition Avenir Québec (CAQ)	37,4 %	21	74	+ 53
Parti libéral du Québec (PLQ)	24,8 %	68	31	- 37
Parti québécois (PQ)	17,1 %	28	10	- 18
Québec Solidaire (QS)	16,1 %	3	10	+ 7

POUR ALLER PLUS LOIN : Résultat détaillé des élections ([Voir la suite](#))

POUR ALLER PLUS LOIN : Programme détaillé de la CAQ ([Voir la suite](#))

Québec – Problématique de la pénurie de main d'œuvre dans la province

Le Québec fait actuellement face à une importante pénurie de main d'œuvre dans plusieurs secteurs de son économie qui cause de réels problèmes aux entreprises basées dans la province. En septembre 2018, le taux de chômage au Québec est de 5,3 %, en deçà de la moyenne nationale établie à 6 %. Dans le même temps, le taux de postes vacants dans la province s'est fixé à 3,9 % (110 000 postes) au deuxième trimestre 2018, le plus élevé au Canada.

Le gouvernement estime que 1,3 millions de postes seront à pourvoir au cours des 10 prochaines années et que 22 % des besoins de main d'œuvre devront être comblés par l'immigration. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain et le milieu des affaires estiment pour leur part que le Québec devrait accueillir 60 000 nouveaux immigrants par an pour pallier la pénurie de main-d'œuvre.

Le 4 octobre 2018, le Conseil du patronat du Québec, qui regroupe plusieurs des plus grandes entreprises de la province, a rendu publique une déclaration cosignée par plus de 50 de ses associations membres qui appelle le nouveau gouvernement de la CAQ à mettre en œuvre la *Stratégie nationale sur la main-d'œuvre* dévoilée en mai 2018 par le gouvernement libéral et qui est dotée d'un financement de plus de 1,3 Mrd CAD. Cette stratégie contient plusieurs mesures qui touchent aux programmes de formation de la main d'œuvre dans les institutions scolaires ainsi qu'au sein même des entreprises, à l'intégration des autochtones dans le marché du travail et aux programmes de stages pour les étudiants.

POUR ALLER PLUS LOIN : Déclaration du Conseil du patronat du Québec ([Voir la suite](#))

POUR ALLER PLUS LOIN : Consulter la Stratégie nationale sur la main-d'œuvre ([Voir la suite](#))

ÉVÈNEMENTS

Déjeuner-Conférence de la CCIFC sur le CETA et l'AEUMC à Montréal

La Chambre de Commerce et d'Industrie Française au Canada (CCIFC) organise le **1^{er} novembre 2018** de 12h00 à 14h00 un déjeuner-conférence intitulé « CETA - ALENA : À la conquête de nouveaux marchés ! » au Sofitel Le Carré Doré de Montréal. Cette conférence reviendra sur la première année du CETA et abordera la renégociation récente de l'ALENA qui a donné naissance au nouvel accord AEUMC le 1^{er} octobre 2018.

Deux conférenciers de renom participeront aux discussions: l'Honorable Pierre-Marc Johnson, ancien premier ministre du Québec et Négociateur en chef du gouvernement québécois dans le projet du CETA et Mr. Raymond Bachand, ex-ministre des Finances au sein du gouvernement Charest et Négociateur en chef pour le Québec dans le dossier de la renégociation de l'ALENA. Mme Catherine Feuillet, Consule générale de France à Montréal, procédera à l'allocation d'ouverture.

POUR ALLER PLUS LOIN : Détail de l'événement ([Voir la suite](#))

2^{ème} réunion du Comité ministériel conjoint UE-Canada (Accord de partenariat stratégique UE-Canada) à Montréal

Évènement ayant lieu le 6 novembre 2018 à Montréal.

Pour plus d'informations sur l'Accord de partenariat stratégique UE-Canada, consulter le site du gouvernement canadien. ([Voir la suite](#))

[Atelier sur le CETA organisé par la Chambre de commerce européenne à Toronto](#)

Évènement ayant lieu le 8 novembre 2018 à Toronto.

POUR ALLER PLUS LOIN : [Détail et inscription à l'évènement \(Voir la suite\)](#)

[4ème édition du Créative Lab North America à Montréal](#)

Co-produit par Business France et les services culturels des Consulats généraux de France à New-York et à Québec, le Créative Lab North America est un programme d'accélération qui vise des start-up issues des industries culturelles, créatives et touristiques. La 4^{ème} édition aura lieu les **12 et 13 novembre 2018** à Montréal après une première étape de 4 jours à New-York et accueillera 8 start-up dans le but de les aider à accélérer leur croissance en Amérique du Nord. Produit en partenariat avec les incubateurs Made in NY Media Center de New-York et le MT Lab de Montréal, le programme sera composé de formations, d'ateliers, d'évènements de réseautage et de rendez-vous B2B.

POUR ALLER PLUS LOIN : [Consulter le site internet de l'évènement \(Voir la suite\)](#)

[31ème édition des Entretiens Jacques-Cartier à Lyon, Saint-Étienne et Clermont-Ferrand](#)

Créé en 1984, le Centre Jacques Cartier est l'agence de coopération internationale entre la Province du Québec et le territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes, et leurs capitales économiques Montréal et Lyon. Avec plus de soixante partenaires publics et privés, dont les institutions territoriales et les Métropoles qui les composent, la mission du Centre est de fédérer ses partenaires et d'optimiser une dynamique de réseau liée à l'innovation, d'accélérer les opportunités économiques ainsi que le rayonnement et l'attractivité des territoires.

Le Centre rassemble annuellement les acteurs universitaires, économiques et institutionnels du Québec et du territoire d'Auvergne-Rhône-Alpes lors de trois jours de conférences et d'évènements d'affaires : les Entretiens Jacques Cartier. La 31^{ème} édition aura lieu à Lyon, Saint-Étienne et Clermont-Ferrand du **12 au 14 novembre 2018** et la programmation complète est disponible sur le site des Entretiens. Elle est divisée en 8 chapitres thématiques : « Santé et Sciences de la Vie », « Numérique et Technologies », « Entrepreneuriat », « Énergie et Développement Durable », « Mobilité, Territoires et Ville Intelligente », « Enjeux Sociaux et Économiques », « Finance et Affaires Juridiques » et « Culture, Art et Performance ».

Sur les trois jours de l'évènement, 400 conférenciers sont attendus dont la moitié en provenance du Québec. Plus de 3 000 participants avaient été comptabilisés en 2017 lors de la précédente édition qui s'était déroulée à Montréal.

POUR ALLER PLUS LOIN : [Programme complet des Entretiens Jacques-Cartier \(Voir la suite\)](#)